

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 41 (1905)
Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

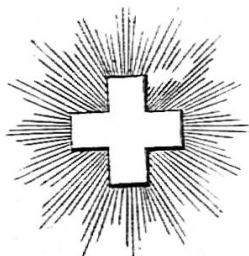
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La marotte annuelle.* — *Lettre de Paris.* — *Caisse d'assurance des instituteurs bernois.* — *Une utile invention.* — *Chronique scolaire : Genève, Berne, Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : La baleine franche.* — *Dictées.* — *Arithmétique : Le calcul du temps (suite).* — *Récitation : Le rossignol aveugle.*

La Marotte annuelle.

1

Chaque année, après l'épreuve
Qui termine nos travaux,
On prétend, sans autre preuve,
Que dès longtemps le niveau
De l'enseignement primaire
Baisse, baisse, et que bientôt,
Si l'on n'avise au plus tôt,
Nous serons, piteuse affaire,
Plus *bas* que les *Bassoutôts*!

2

Aujourd'hui, c'est l'orthographe
Qui dégringole à vau-l'eau :
Nul ne sait que photographie
Prend *pé hache* devant l'o!
Ah! mes amis, quelle affaire!
Le PH est important!
Que diraient les Grecs d'antan
S'ils apprenaient qu'*éphémère*
Parfois s'en passe à présent?

REFRAIN

— C'est la marotte annuelle;
Saluez!
Et, pleins d'une ardeur nouvelle,
Rénovez!
Qu'on réforme les programmes,
Qu'on change de manuels;
Sans tarder, qu'on livre aux flammes
Ces bouquins sempiternels!
Renouvelons la méthode,
Prime cause de nos maux!
Et tous entonnons une ode
Aux temps nouveaux! (*bis*)

3

Hier, c'était la musique
Qui devait régénérer
Notre instruction publique
En grand péril de sombrer.
Demain, autre barcarolle :
On s'avisera soudain
De sauver par le dessin
Notre malheureuse école,
Que poursuit un noir destin.
— C'est la marotte annuelle,
Saluez ! etc.

4

Puis, de la géographie
On vantera les attraits,
Ou de la calligraphie
Les innombrables bienfaits :
Puis, à d'autres disciplines
On accorde sans broncher
Le don de transfigurer
Notre école qui décline,
Décline à faire pleurer.
— C'est la marotte annuelle,
Saluez ! etc.

5

Vieux instituteurs, mes frères,
Tenez-vous l'âme en repos ;
Faisons bien et laissons braire !
Que tel soit notre propos.
A ceux qui toujours en quête
De quelque philtre enchanteur,
De quelque nouveau sauveur,
Viendront nous rompre la tête,
Lançons ce refrain moqueur :
— C'est la marotte annuelle,
Saluez, etc.

CH. P.

LETTRE DE PARIS

(Suite.)

Les écoles maternelles ont un plan d'études et une organisation pédagogiques dont les grandes lignes sont établies par un *Règlement* officiel. Que valent, selon l'héroïne de M. Frapié, ce plan et cette organisation¹ ? Ses premières impressions sont tout à fait

¹ Je crois nécessaire, pour l'intelligence de ce qui suit, de reproduire en note, à l'exemple de M. Frapié, les principaux passages de ce règlement :

L'école maternelle n'est pas une école, au sens ordinaire du mot ; elle forme le passage de la famille à l'école ; elle garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle initie au travail et à la régularité de l'école.

Le succès de la directrice est jugé par l'ensemble des bonnes influences auxquelles l'enfant est soumis, par le plaisir qu'on lui fait prendre à l'école, par les habitudes d'ordre, de propreté, de politesse, d'attention, d'obéissance, d'activité intellectuelle qu'il y doit contracter pour ainsi dire en jouant. D'où ce principe général : tous les exercices doivent aider au développement des facultés de l'enfant, sans fatigue, sans contrainte.

Le but à atteindre, en tenant compte des diversités de tempérament, c'est que

optimistes. « J'admire tout de bon, dit-elle, l'intelligence et la largeur d'idées caractérisant cette partie du programme et je déclare, en sincérité, que les bienfaits de l'école maternelle me sont confirmés vigoureusement. » Une prescription surtout lui semble excellente : celle de mêler les *causeries morales* « à tous les agissements de la classe et de la récréation, de façon à inspirer aux enfants, par dessus tout, « le sentiment de leurs devoirs envers la famille, la patrie et Dieu ». Peu attentive à ces menues leçons de calcul, de géographie, de lecture, de dessin, d'écriture, de travail manuel dont l'objet — théorique, tout au moins : car, dans la pratique, il est certain que trop de maitresses s'en écartent — est d'éveiller et d'exercer les facultés de l'enfant, plutôt que de lui dispenser un savoir prématuré, Rose est toujours émue par les « causeries de morale » que la normalienne « répand dans la perfection ». Elle en note l'effet immédiat avec un sentiment d'admiration :

Je la vois (la normalienne), debout dans son bureau, sa voix sonne d'une sincérité pénétrante, son visage fin nuance et anime les propositions, son corps flexible situe les choses ; tous les élèves se penchent, obéissent à un rythme et, en un instant, une totale harmonie possède la classe.

Ecoutez bien comme le petit Gaston a été puni pour n'avoir pas obéi à sa maman...

C'est la grande œuvre ! Le récit familial, c'est la source où rafraîchir et vivifier cette fragile humanité.

Mais bientôt un bouleversement se fait dans ses idées. Un incident lui révèle le caractère artificiel de cette morale si agréablement prêchée aux petits. Elle découvre une contradiction entre

les élèves sache bien le peu qu'ils sauront, c'est qu'ils aiment leurs jeux, grâce à la patience, à l'enjouement, à l'affection ingénieuse de la maitresse.

Une bonne santé, l'éducation des sens ébauchée par de petites expériences ; des idées enfantines, mais claires, sur les premiers éléments de ce qui sera l'instruction primaire ; un commencement d'habitudes et de dispositions sur lesquelles l'école puisse s'appuyer pour donner plus tard un enseignement régulier ; le goût de la gymnastique, du chant, du dessin, des images, des récits, l'empressement à voir, à observer, à écouter, à imiter, à répondre, l'intelligence éveillée enfin et l'âme ouverte à toutes les bonnes impressions morales, tels doivent être les effets des quelques années d'école maternelle.

La méthode sera nécessairement celle qui consiste à imiter les procédés d'éducation d'une mère intelligente et dévouée.

Comme on ne se propose pas d'exercer un ordre de facultés au détriment des autres, mais de les développer toutes harmoniquement, aucune méthode spéciale qui se fonde sur un système exclusif et artificiel, une méthode essentiellement naturelle, familière : beaucoup de jeux, d'exercices manuels, de leçons de choses, de causeries.

l'enseignement et la réalité, un désaccord entre l'école et la vie. La fausseté du principe éclate à ses yeux. Quel est ce principe ? Celui de l'obéissance due aux parents et de l'imitation des exemples donnés par les parents en qui s'incarne la « sagesse éprouvée », la science infaillible, fruit de l'expérience, de ce qui est bon et mauvais pour l'enfant. « Eh oui ! les devoirs envers la famille, devoirs de soumission et de *conformisme*, c'est la leçon de tous les jours, c'est l'anneau de départ qui commande l'enchaînement du reste. » Et cela est d'une absurdité effrayante, désastreuse, puisqu'en un tel milieu de populace misérable et corrompue, les leçons de la famille à l'enfant ne sauraient être que de vice, de cynisme et de brutalité. Avec les plus belles intentions du monde, avec de grands désirs de rénovation et de salut, l'école maternelle et son dogme de l'infaillibilité des parents — ce dogme « à *voie unique* » — tendent fatalement « à rendre la génération qui vient d'éclore pareille à sa devancière », alors qu'au contraire l'idéal serait de l'en faire aussi différente que possible.

L'esprit critique une fois éveillé chez Rose ne se rendort pas, et de jour en jour le désenchantement qu'elle a commencé d'éprouver s'accroît. Elle saisit bientôt un autre défaut capital de cette morale officielle déversée en nappes émollientes sur ces têtes de petits parias. C'est une morale de « résignation » et d'« engourdissement », parce que c'est une morale qui fût faite pour les petits bourgeois d'un temps révolu. Elle prêche la frugalité à des meurt-de-faim, l'absence d'ambition à des va-nu-pieds, l'abnégation à des sacrifiés, le respect de l'ordre à des fils d'irréguliers. Elle entasse les leçons d'« inertie » et de « routine » en guise de « régénérescence par l'école » ; mais d'enseigner l'initiative, mais de forger des énergies qui puissent un jour s'évader de l'affreuse prison de la misère et du vice, elle n'a cure ! Et ce qu'il y a peut-être de plus décourageant, c'est que le peuple lui-même voit et juge cet avortement d'une œuvre de rédemption sociale, et qu'il y applaudit avec des sarcasmes haineux comme à la faillite d'une entreprise bourgeoise d'asservissement prolétarien. Ecoutez cette invective par où se termine le roman. C'est une mégère à demi-ivre à qui Rose a doucement reproché de négliger « l'intérêt moral » de sa fille en cessant de l'envoyer à l'école :

Non, elle n'ira plus à vot' école ma fille... c'est pas la peine, pour apprendre qu'il faut rester dans la débîne comme père et mère et se tenir tranquille, en crevant de faim tout comme *eusses* et surtout pas oublier de dire merci... Mais c'est pas vrai, vos histoires ! il ne suffit pas d'être poli... Et qu'est-ce que t'avais l'air de rigoler en me regardant, avec ton intérêt moral ? L'intérêt, c'est de bouffer... J'y ai été à l'école, moi, est-ce que ça m'a empêchée de crever la mi-

sère?... Ah! oui, j'ai fait comme ma mère, pour sûr!... Et quand ma gosse me répétait vos boniments d'école, je croyais entendre mes premiers patrons : de l'ordre, de la propreté, du respect, de l'obéissance, de la politesse... Oui! et des dix-huit heures de travail et mal nourrie, et pas de pitié, pas de bon dieu, jusqu'à ce qu'on vous flanque dans le ruisseau... Et v'là que c'est toujours les mêmes boniments que dans mon temps! Mais je veux autre chose!... Dis donc, la maternelle, est-ce que tu crois que c'est toujours les mêmes qui la danseront?... Dis donc, chienne de garde, chienne d'administration, me v'là, moi, devant ta baraque en pierres de taille et v'là ma gosse... est-ce que tu crois que ça va recommencer? Je te le demande?... *Qué* que tu dis?... Tu veux pas me répondre... De quoi que tu te mêles alors?... On n'a pas besoin de toi, laisse donc les malheureux : tu n'auras pas ma gosse pour ton école de crève-la-faim!... Va-t'en de not' passage!...

Ainsi le livre de M. Léon Frapié sur *l'école maternelle* ayant commencé en panégyrique s'achève en réquisitoire. Avec sa sincérité évidente et sa documentation précise et véridique, il est venu jeter un profond émoi dans l'âme de ceux que passionnent les problèmes de l'éducation populaire. Faut-il pourtant se laisser aller sans réagir à l'impression désolante qu'il produit! Faut-il accorder à ses conclusions une portée générale? Faut-il regarder le geste répudiateur de la mère Gras comme le symbole d'un divorce consommé entre le peuple et l'école? Je ne le pense pas, et M. Frapié lui-même serait fâché de nous entraîner jusque-là dans le pessimisme. Car il est visible qu'il a choisi pour le peindre un milieu d'exception. Tous les faubourgs ouvriers de Paris ne ressemblent pas à Ménilmontant, par bonheur! et ce qui est exact ici cesse de l'être ou l'est beaucoup moins si l'on passe dans d'autres quartiers. Comme l'a dit excellemment un de mes confrères de la presse pédagogique, « si partout se révèle un certain antagonisme entre l'influence de l'école et celle de la famille; il n'atteint nulle part le même degré d'acuité; la famille souvent gêne notre œuvre, mais elle ne la détruit pas comme elle fait ici. » La grande cause d'échec dans le cas étudié par le romancier, c'est « l'excès de misère et de crapule » dont l'école est environnée et comme assaillie; mais il y a d'autres milieux, et d'autres écoles, et d'autres résultats ».

Ces restrictions nécessaires laissent tout de même subsister quelque chose des critiques adressées par l'intelligente Rose à l'enseignement moral tel qu'il est donné dans les écoles maternelles : la méthode en est bonne, sans doute, mais il apparaît bien qu'il serait avisé d'en modifier les principes et l'esprit.

Devrait-on regarder comme chimérique une adaptation parfaite de l'école maternelle à son but moral et social. Dans les centres de population ouvrière, qu'il y aurait encore dans la partie matérielle de son rôle de quoi justifier la pensée génératrice de cette institu-

tion. Six ou sept heures passées chaque jour hors des galetas empuantis, dans une atmosphère saine et souvent renouvelée; en hiver, la bonne tiédeur des salles où cesse de grelotter une mar-maille en guenilles; des soins attentifs au nettoyage des pâles fri-mousses ou au séchage des minces vêtements trempés de pluie; un repas quotidien, chaud et de bonne qualité offert à de jeunes ventres affamés dont les régals hasardeux ne sont que de pain et de fromage ou de « corrosives » charcuteries; des pastilles pour les rhumes tenaces et des bonbons pour les gentilles méritoires; des regards affectueux aussi, et des paroles douces, tendres même quelquefois, faisant trêve aux taloches et aux bourrades de la mai-son : ne sont-ce pas là des bienfaits positifs et certains dont la valeur a pour mesure la détresse coutumière des pauvres gosses à qui la « Maternelle » ouvre ses portes toutes les matins? Cela du moins, M. Frapié en tombe d'accord et se réjouit de pouvoir le constater, comme en témoigne au fil des pages mainte remarque du genre de celle-ci :

Le mauvais temps rend particulièrement évidents les bienfaits de l'école, et il n'est pas besoin de prouver combien le vaste abri administratif est préférable à la rue noyée, au logis étroit et malsain.

Quittons M. Léon Frapié et son livre troublant sur cette note allégeante; l'autre, la sombre et la désolante, reviendra d'elle-même assez tôt lugubrement chanter dans nos esprits.

H. MOSSIER.

CAISSE D'ASSURANCE DES INSTITUTEURS BERNOIS

Les articles parus sous ce titre dans l'*Educateur* des 18 février et 11 mars derniers méritent qu'on s'y arrête sérieusement. Je voudrais, d'une part, chercher à dissiper certaines préventions, justifiées en partie, à l'égard d'une institution de secours d'une valeur inestimable pour le corps enseignant primaire; montrer, d'autre part, que dans une période de transition, il est possible de ne pas léser des intérêts ou déranger certains calculs. Nos collègues des cantons de la Suisse romande nous pardonneront volontiers nos explications, un peu longues peut-être, en considération de la haute importance de la question, et parce qu'elles sont nécessaires pour conserver la bonne entente et l'harmonie entre les assurés.

Il fallait tout d'abord fixer une limite d'âge pour l'entrée de la Caisse d'assurance, et j'estime que celle de 42 ans, figurant dans les statuts, a été suffisamment reculée, les anciens continuant à vivre et à attendre leur retraite sous l'empire de l'ancienne organisation. On aurait pu sans doute décider que les 100 000 fr. consacrés jusqu'ici aux retraites du corps enseignant primaire seraient versés dans la Caisse d'assurance, tous les instituteurs et institutrices primaires étant alors traités sur le même pied. Je crois cependant que le parti qui a été pris est le meilleur, puisque les anciens jouiront d'une retraite sensiblement égale, sinon parfois supérieure, à celle de leurs prédécesseurs. Il est vrai qu'ils n'ont

aucune cotisation à payer. Serons-nous jaloux de cette faveur accordée aux vétérans ? Tant mieux pour eux, n'est-ce pas, si quelques-uns encore de ceux qui ont été le plus longtemps à la brèche peuvent jouir d'un repos bien mérité, sans avoir à contribuer de leurs propres deniers à leur pension de retraite. Mais, dira-t-on, nous payerons et nous ne serons guère plus favorisés qu'eux. Distinguons. D'abord, les anciens ne pourront retirer leur pension — après quelle longue attente ! — que s'il y a des fonds disponibles, si les renseignements sont très favorables, s'ils ne peuvent absolument plus tenir leurs classes. Et puis, après avoir joui eux-mêmes pendant quelques années de leur pension de retraite, s'ils laissent à leur décès une veuve et des enfants, ceux-ci sont des inconnus pour l'administration. La retraite est éteinte du fait de la mort du pensionné et ses parents n'ont aucun droit à faire valoir.

Il en ira autrement des assurés de la caisse nouvelle administrée par les sociétaires eux-mêmes. Je sais que les cotisations sont bien élevées et que les conditions de paiement sont un peu dures pour ceux qui sont arrivés à la limite d'âge et surtout pour ceux qui, ayant dépassé cette limite, ont racheté leur entrée dans la caisse. N'oublions pas toutefois que ce rachat est volontaire. Si le correspondant de *l'Editeur* s'est fait avancer de cinq années, cela prouve simplement qu'il y a trouvé son intérêt, autrement il est évident qu'il ne l'aurait pas fait. Je connais plus d'un collègue qui désirait ardemment en faire autant, mais qui n'en a pas eu les moyens.

Je crois aussi que certains collègues déjà avancés en âge n'ont aucun avantage à entrer dans la Caisse d'assurance : ce sont, en particulier, les célibataires qui touchent de faibles traitements. Ils n'arriveraient peut-être jamais, même en rachetant un certain nombre d'années, à un montant de pension supérieur à celui qu'ils peuvent espérer retirer un jour de la Caisse de l'Etat. Quant à ceux dont le traitement est plus élevé, quelques-uns ont payé plusieurs milliers de francs pour leur entrée dans la Caisse d'assurance ; ceux-là aussi — ce sont des instituteurs âgés ayant famille — savent compter et ont vu leur avantage à cette détermination. Chacun doit donc envisager sérieusement sa situation personnelle et voir s'il a plus de profit, pour lui et pour les siens, à payer son entrée dans la caisse ou s'il agit mieux en faisant dépendre sa retraite du bon vouloir du gouvernement.

Pour venir en aide à ceux qui désiraient racheter leur entrée, on avait d'abord prévu un subside spécial du tiers de la contribution à verser ; puis on est allé jusqu'à la moitié. Or, la subvention de 32 000 fr., mise par le Grand Conseil à la disposition des assurés de cette catégorie étant à peu près épuisée, il serait impossible de faire davantage pour eux.

Concernant le 30 % du traitement comme point de départ pour le calcul de la retraite de tous les membres du corps enseignant, même pour ceux qui ont déjà vingt années de service ou davantage, je suis d'accord qu'on aurait pu faire deux ou trois catégories d'assurés, de sorte que tous auraient la possibilité d'arriver au maximum du 60 % du traitement avant l'âge de 70 ans. Mais patience ! Nous travaillerons à modifier les dispositions des statuts par trop défavorables aux assurés et il dépend de notre activité réfléchie d'obtenir des conditions plus humaines.

Les statuts de la nouvelle Caisse n'ont pas été faits par nous ; nous n'avons collaboré en aucune façon à leur rédaction. Ils nous ont été imposés par un

décret du Grand Conseil, prévu d'ailleurs par la voie scolaire et force nous est de les subir, bon gré mal gré, pendant une période de cinq ans, sans qu'il soit possible d'y rien changer. Le principe est excellent en lui-même, et cette innovation peut compter comme un progrès immense au point de vue de la sécurité matérielle du corps enseignant primaire. Nous payerons donc nos fortes cotisations de bonne grâce, en attendant le moment — printemps 1909 — où nous pourrons procéder à une revision urgente des statuts, qui sont loin d'être la perfection. Le rapport annuel de gestion du Comité d'administration, qui sera adressé à tous les assurés avant l'assemblée annuelle de mai, leur présentera un historique de la création de la Caisse d'assurance et leur donnera, mieux que je ne pourrais le faire ici, tous les renseignements nécessaires sur le fonctionnement de l'institution pendant cette première année d'existence.

Je me résume : Si nous qui, dans cette période de cinq ans, aurons peut-être versé de trop lourdes contributions, parvenons à préparer pour nos successeurs dans la carrière une œuvre mieux venue, dont nous ne pouvons encore à l'heure actuelle prévoir tous les bienfaits, nous serons amplement dédommagés des sacrifices consentis, puisque ce sera pour notre bien-être personnel et pour celui de nos familles, pour la prospérité par conséquent de la grande confrérie pédagogique.

TH. MÖCKLI.

Une utile invention.

Nous avons eu dernièrement sous les yeux les résultats d'une invention des plus utiles et des plus instructives faite par un horloger de la Chaux-de-Fonds.

Nous voulons parler d'une montre que l'inventeur appelle « instructive ». Jamais montre ne fut mieux appelée. En effet, cet objet est destiné à faire connaître aux enfants, dans une admirable leçon de choses, comment est faite une montre, comment elle se monte dans toutes ses parties pour arriver à la mise en mouvement de tous les rouages qui la composent.

Nous n'avons jamais rien vu de mieux combiné pour arriver à faire comprendre le mécanisme ingénieux de la montre de poche, et, par là, l'importance de l'industrie principale de notre pays.

La montre « instructive » est renfermée dans un joli carton ; elle est accompagnée d'une notice très bien faite adressée aux enfants et aux écoliers studieux, et des indications nécessaires pour remonter la montre et la mettre en mouvement.

Le plaisir sera très grand pour les jeunes enfants qui réussiront à faire marcher cette pièce d'horlogerie. Nous y avons pris nous-même un vif intérêt.

Nous croyons savoir qu'un grand nombre de ces montres a déjà été vendu à l'étranger. Nous en recommandons l'achat aux écoliers de notre pays, persuadé qu'on ne peut mettre entre leurs mains un jouet plus instructif et plus pratique.

Cette montre se trouve chez l'inventeur, M. Lucien Grisel, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds.

LÉON LATOUR.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — *La Société pédagogique genevoise* a tenu le 23 février sa première assemblée générale de l'année. Elle a entendu les rapports sur l'année écoulée de MM. Lucien Baatard, président, A. Charvoz, trésorier, et A. Dubois, bibliothécaire. M. Charvoz a constaté que l'avoir de la Société est de 1787 fr. 78, somme dont la plus grande partie est déposée à la Caisse d'épargne de Genève. M. Baatard a fait un tableau très vivant et très complet de l'activité de la Société pendant l'année 1904 ; il a résumé et apprécié chacune des communications dues à MM. Louis Mercier, Jules Dubois, Tissié, à Mlle Willy, à MM. Henri Mercier et F.-F. Roget ; puis il a raconté, d'une façon charmante, la course à Meyrin, du 16 juin 1904, enfin, en quelques paroles d'une grande élévation, il a caractérisé le rôle de l'instituteur et de notre Société. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici cette dernière page de son rapport :

» Celui-ci est en effet bien à plaindre, qui suit avec indifférence la carrière de l'enseignement, sans se préoccuper de son propre perfectionnement, sans avoir la conviction qu'il doit apporter sa contribution, si petite soit-elle, au progrès général, sans connaître enfin le charme des liens qui rattachent les uns aux autres tous ceux qui, à des titres divers, travaillent pour la cause de l'instruction populaire. Que devient l'existence d'un maître d'école, s'il n'a pas la foi en l'œuvre dont il n'est qu'un obscur ouvrier, si la vision d'un meilleur avenir ne soutient pas l'effort de la minute présente ? Pour sentir la valeur et la beauté de cette œuvre, ne suffit-il pourtant pas de tourner un instant ses regards vers les peuples qui n'en ont pas encore reçu les bienfaits ?

» Enfants d'un pays libre, qui nous a fourni les moyens de nous instruire et d'entrer dans une carrière nous assurant le pain du lendemain, incertain pourtant de travailleurs aussi dignes d'intérêt que nous, nous avons envers ce pays des devoirs plus impératifs que la plupart de nos concitoyens.

» On réclame aujourd'hui, de toutes parts, des réformes sociales, et malheureusement dans des phrases souvent trop sonores. N'oublions pas que, dans une démocratie, ces réformes ne sont possibles que par la libre adhésion de l'ensemble des citoyens et qu'elles se ramènent en définitive à une question d'éducation : améliorer la société, c'est rendre meilleurs les hommes qui la composent, c'est-à-dire les rendre plus capables de se gouverner eux-mêmes, de séparer le faux du vrai ; c'est les rendre toujours plus épris de justice et de virile bonté ; c'est en un mot faire reculer l'ignorance et l'égoïsme, qui empêchent de comprendre ou de se rappeler ce que chacun doit aux autres.

« L'un des rôles de notre Société pédagogique est de semer des idées. Après les avoir mûries à nos discussions franches et cordiales, semons-les sans compter, sans trop nous arrêter à rechercher la direction dans laquelle elles doivent être jetées. Une idée juste n'est jamais perdue : le terrain où elle peut germer se trouve partout et nulle part. Au scepticisme décevant et desséchant auquel je faisais allusion tout à l'heure, opposons simplement l'entrain et la foi active d'instituteurs qui connaissent toute la responsabilité, tout le prix du mandat qui leur est confié, qui se rendent clairement compte que le progrès général de notre enseignement public dépend, dans une grande mesure, des progrès individuels et de l'initiative de ceux qui en sont chargés. Vive notre chère Société pédagogique genevoise ! »

Au nom de la Commission de gestion, M. Adrien Corbaz a témoigné toute sa satisfaction de la situation florissante de la Société et adressé ses plus vifs remerciements aux membres du Comité qui, a-t-il dit, n'ont jamais marchandé ni leur temps, ni leurs peines.

L'Assemblée a ensuite procédé à l'élection du Comité. MM. J. Simonet et Léon Favre avaient d'avance refusé toute réélection. Voici la composition du Comité pour 1905 : Président, M. L. Baatard ; vice-président, M. W. Rosier ; secrétaire du Comité, M. L. Groscurin ; bulletinier, M. L. Durand ; trésorier, M. A. Charvoz ; secrétaire des assemblées générales, M. E. Pâquin ; bibliothécaire, M. A. Dubois.

Une soirée littéraire et musicale, suivie d'un bal, aura lieu le mercredi 12 avril ; elle porte à son programme deux comédies : *L'Étincelle*, de Pailleron, et *L'Ecole des belles-mères*, de Brieux, dont les rôles seront remplis par des membres de la Société.

R.

BERNE. — Société cantonale des instituteurs bernois. — L'assemblée des délégués aura lieu cette année *samedi, le 15 avril, à 8 heures du matin au café Merz, rue de la Préfecture, à Berne.*

Tractanda : — 1. Rapport annuel. — 2. Comptes. — 3. Dons. — Augmentations de traitements pour années de service (rapporteur : M. Poupon, de Courrendlin). — 5. Décharge du cours inférieur (rapporteur : M. Müller, de Zaun près Meiringen). — 6. Décision au sujet d'un secours. — 7. Programme d'activité. — 8. Appui financier accordé par la Société aux enfants d'instituteurs qui se destinent à l'enseignement. — 9. Imprévu.

MM. les délégués sont priés d'assister nombreux à cette assemblée. Les frais de déplacement sont bonifiés par la Caisse centrale à ceux des délégués qui, ne pouvant arriver avant 8 heures du matin, sont obligés de passer la nuit à Berne.

Le Comité central.

NEUCHÂTEL. — Certificat d'études primaires. — Dans la session qui a eu lieu du 7 au 25 mars, se sont présentés 1030 candidats, sur lesquels 802 ont obtenu le modeste diplôme de l'école primaire.

Selon ce que nous avons entendu dire les jurys d'examen ont continué à constater les heureux effets de l'institution. Il n'était pas nécessaire d'encourager les maîtres à faire tout leur devoir, mais les parents et les enfants, stimulés par la perspective de cet examen final, ont fait des efforts sérieux, les premiers pour assurer à leurs enfants une bonne fréquentation à ceux-ci pour profiter dans une large mesure de toutes leurs heures d'école.

Ajoutons, afin que nul n'en ignore, que dans l'appréciation de l'orthographe, les jurys ont appliqué en plein l'arrêté de tolérance de 1901, comme c'était d'ailleurs leur devoir.

C'est ainsi que, dans les dictées, on a admis les graphies suivantes :

Les intérêts de la demie heure présente. — Quatre vingts dix. — L'an huit cents. — Trois cents cinquante. — L'écorce des chênes, des châtaigniers, des bouleaux même (ou mêmes). — Les bruits de toute sorte (ou de toutes sortes). — Les appareils que j'ai vu fonctionner.

Il est donc bien entendu qu'il devient inutile d'enseigner les règles visées dans le dit arrêté. On demande souvent une simplification des programmes, en voilà une petite, appliquons-la, en attendant mieux.

A.-P. D.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

La baleine franche.

Un examen de la gravure appartenant à la collection Leutemann nous fournira les indications sur l'habitat et la pêche de la baleine. Une reproduction quelconque est aussi indispensable pour faire décrire cet animal.

I. Les baleines franches ne se rencontrent que dans les mers glaciales, principalement dans les parages du Groënland.

II. Elles vivent parfois par troupes nombreuses. Malgré leur taille monstrueuse, ce sont des animaux très vifs, leur force est énorme. L'ouïe d'une baleine est peu développée, mais elle voit très bien sous l'eau et sa peau a une grande sensibilité tactile ; le moindre bruit l'effraye.

La vitesse de sa course n'est d'ordinaire que de douze kilomètres à l'heure, mais si elle est excitée, sa rapidité est prodigieuse ; elle plonge alors à une grande profondeur et avec une force telle qu'elle s'assomme parfois contre les rochers du fond.

Blessées, les baleines peuvent rester jusqu'à une heure sous l'eau, ordinairement, elles viennent respirer à la surface toutes les deux ou trois minutes (cf. poissons). Leur haleine forme un jet de vapeur haut de six mètres et qu'on entend à plus de deux kilomètres.

III. Il n'y a généralement qu'un seul baleineau, mis au monde vivant et au printemps (cf. oiseaux, grenouilles, lézards, poissons). Long d'environ 6 mètres, il reste près de sa mère qui l'allait et le défend jusqu'à ce qu'il soit en état de se nourrir seul (cf. vache, vipère, écrevisse). L'amour porté au jeune baleineau par la mère est très grand, aussi les pêcheurs, certains que celle-ci viendra s'exposer à leurs coups pour défendre sa progéniture, attaquent-ils toujours un petit (cf. lièvre).

IV. La nourriture des baleines consiste en crustacés, petits poissons et autres animalcules marins (cf. truites, brochets) ; nageant la bouche ouverte, elles en engloutissent une grande quantité. La langue, massive, est remuée lentement de manière à chasser l'eau par les angles de la bouche. On a trouvé dans l'estomac d'une baleine jusqu'à six cents litres de crevettes à la fois.

IV. La baleine franche atteint une longueur de vingt à vingt-cinq mètres ; son poids équivaut à celui de cent cinquante bœufs ou de trente éléphants. La tête, très grosse, n'est pas séparée du tronc, elle représente le tiers de la longueur totale. La langue, formée de tissus graisseux, a deux mètres de large sur quatre mètres de long. L'œsophage n'est large que de dix centimètres, il n'y peut donc passer que de petits animaux (cf. serpents). Pour que la respiration ne soit pas entravée lorsque la bouche est pleine d'eau, la trachée-artère s'engage dans une boutonnière du voile du palais, la baleine possède donc des poumons (poissons). Les poumons sont de grandes dimensions ; avant un plongeon, ils reçoivent une provision d'air considérable.

Au lieu de dents, la mâchoire supérieure porte de trois cents à quatre cents lames cornées, appelées fanons, longues de 4 mètres et larges d'un demi-mètre ; ces fanons retiennent la nourriture comme un crible (cf. carpe, saumon, aigle, renard). Le pavillon auriculaire manque. Le conduit auditif et les narines peu-

vent se fermer (pourquoi ? Cf. grenouille). C'est de ces dernières, appelées événements, que jaillissent les colonnes de vapeur. Ainsi que les yeux, qui sont très petits, les événements sont sur la tête, de sorte qu'en nageant à fleur d'eau, la baleine peut voir et respirer. La peau nue, épaisse, recouvre une couche de graisse d'environ cinquante centimètres, qui protège l'animal contre le froid et l'aide à nager (cf. grenouilles, poissons).

Les deux mamelles sont placées sur la poitrine ; pour allaiter, la baleine se couche sur le flanc et les présente tour à tour.

Les membres antérieurs ont la forme d'une nageoire ; les orteils, sans ongles, sont entourés par une peau. Les membres postérieurs sont raccourcis et le corps se termine par une queue munie d'une nageoire horizontale (cf. poissons). Cette queue a une grande force, c'est pour son possesseur une arme terrible. On parle d'embarcations défoncées par un coup de cette queue.

VI. Les peuples du Nord mangent la chair de la baleine et boivent son huile avec plaisir. Les pêcheurs européens recueillent les fanons, employés dans la fabrication des corsets et des parapluies, ainsi que la graisse. La viande et les os, moulus, servent de fumier. Dans certaines contrées, le squelette est utilisé pour la construction des cabanes. Une baleine vaut de vingt-cinq mille francs à trente-sept mille cinq cents francs.

VII. Traquées, les baleines se sont réfugiées dans les régions les plus reculées. Lorsque d'un navire baleinier, un de ces animaux est en vue, une petite embarcation s'en approche le plus rapidement et le plus silencieusement possible. La baleine est ensuite harponnée. A l'aide d'une arme à feu spéciale, on lui jette un fer recourbé qui s'enfonce dans son corps. Ce fer est un harpon, il est muni d'une très longue corde qui reste attachée au canot. Le harpon est parfois terminé par un obus qui éclate dans le corps de la baleine. Lorsque celle-ci est atteinte, elle s'enfuit si vite que, en se déroulant, la corde prendrait feu si on ne l'arrosait pas. L'animal est mort, on l'attache de façon à l'attirer vers le navire ; la tête est alors coupée, puis amenée à bord, où l'on en retire les fanons. Le corps est ensuite fixé aux flancs du navire, des hommes chaussés de bottes armées de crampons en détachent des bandes de graisse. Ces bandes, coupées en morceaux, sont fondues dans une grande chaudière ; l'huile est ensuite conservée dans des tonneaux.

COMPARAISON. — *Baleine des mers arctiques* : Un peu plus petite que la baleine franche. *La jabarde* (mers du Nord, nageoire dorsale, peau sillonnée, trente mètres de long).

Le cachalot. Océan Atlantique, animal carnassier. La mâchoire supérieure peut former presque un angle droit avec la mâchoire inférieure ; il a les dents coniques. On extrait de sa tête la graisse appelée blanc de baleine.

Les dauphins. Jusqu'à six et huit mètres de long, se nourrissent de poissons tels que les sardines ; ils se voient fréquemment près des vaisseaux ; nageoire dorsale et museau pointu, n'ont qu'un événement.

Les narvals, dauphin du Nord, côté gauche de la tête armé d'une défense en spirale pouvant atteindre deux mètres et demi de long.

Le marsoin, côtes européennes, pénètre dans les estuaires, fait sa proie des saumons et des sardines ; tête ronde, de un mètre et demi à un mètre huitante de long, couleur sombre dessus, blanc dessous, bouche armée de dents.

ABSTRACTION. — Les célacés sont des mammifères marins, ils ont pour cela la

forme des poissons ; leur peau est nue ; les membres antérieurs sont transformés en nageoires, les membres postérieurs, raccourcis ; la queue porte sur une large nageoire horizontale.

F. J.

DICTÉES

Degré supérieur.

Portrait d'enfant.

C'est une figure de seize ans, un peu pâle, un peu plombée par le soleil ardent, mais où fleurit encore sur les joues le duvet de l'enfance. Un rayon rasant de lumière semble y jouer dans le velours de la peau. Le coude du jeune homme est appuyé sur une table, l'avant-bras redressé pour porter la tête qui se repose dans la paume de la main, les doigts admirablement modelés impriment un léger sillon blanc au menton et à la joue. La bouche est fine, mélancolique, rêveuse ; le nez est mince entre les deux yeux et légèrement nuancé d'une teinte un peu bleuâtre, comme si la délicatesse de la peau y laissait transparaître l'azur des veines ; les yeux d'une couleur de ciel foncé, pareille à la couleur qui précède l'aurore. Ils regardent devant eux, mais avec une légère inflexion en haut, comme s'ils regardaient toujours plus haut que nature. Ils sont imbibés de lumière jusqu'au fond, mais un peu humides des rayons délayés dans la rosée ou dans les larmes.

Le front est une voûte à peine cintrée ; on y voit frémir sous l'épiderme fin les muscles du clavier de la pensée ; les tempes réfléchissent, l'oreille écoute. Des cheveux coupés inégalement pour la première fois par les ciseaux inhabiles d'un compagnon d'atelier ou d'une sœur, jettent quelques ombres sur la joue et sur la main. Un petit bonnet plat de velours noir couvre le sommet des cheveux et tombe sur le front. Quand on passe devant ce portrait, on pense et on s'attriste sans savoir pourquoi. C'est le génie enfant, rêvant sur le seuil de sa destinée, avant d'y entrer. C'est une âme à la porte de la vie.

L. D.

(D'après Lamartine.)

Poissons chasseurs et poissons pêcheurs.

Les ruses et les *stratagèmes* que l'homme *déploie* à la pêche et à la chasse, se retrouvent chez nombre de poissons. Certains poissons *chassent à tir*, usant de la faculté que leur a *départie* la nature de lancer une goutte d'eau à travers l'espèce de bec qui leur sert de museau. Ce *projectile* liquide, envoyé avec une certaine force, atteint les mouches qui voltigent sur les herbes aquatiques, les renverse dans l'eau où leur ennemi n'a plus qu'à les saisir pour en faire sa proie. Le « brochet », lui, *force à la course* son gibier, les petits poissons. Il révèle dans cette *chasse à courre* un *instinct* infailible, ne perdant pas un seul instant la piste de ses victimes qui, épuisées par de vains et multiples détours, finissent par tomber dans sa gueule vorace. Les « marsouins » se réunissent en *une meute* et *opèrent* une sorte de *battue* qui se *déploie* en un vaste cercle se resserrant graduellement et où s'agglomèrent une masse de petits poissons qu'ils avalent plusieurs à la fois. Enfin le « requin » a un auxiliaire analogue à notre chien de chasse dans le « rémora », petit poisson qui le guide vers sa proie et que le terrible *squale* récompense en le protégeant et en lui abandonnant les *reliefs* de son repas.

Parmi les poissons pêcheurs, un des plus curieux est la « baudroie » : de son museau partent deux *tentacules* allongés terminés par une membrane luisante

formant l'*appât* de ces lignes d'un nouveau genre. Lorsqu'elle pêche, la baudroie, pour se rendre invisible et attirer les goujons, remue la *vase* au fond de l'eau. Puis elle lance ses lignes dont les membranes *simulent* une mouche brillante s'agitant au milieu de l'eau troublée ; les goujons se précipitent sur cette proie *fallacieuse*, et le monstre aux aguets les happe et les enfouit dans de vastes ouvertures que porte sa tête, sortes de carnassières d'où elle les fera passer dans son estomac dès qu'ils seront assez nombreux pour satisfaire sa *gloutonnerie*.

EXERCICES : I. Expliquer les termes soulignés dans la dictée et composer des phrases renfermant ces termes.

II. Permuter les verbes du présent de l'indicatif, au passé défini, en changeant ou non la place des compléments, exercice de participes passés :

Les ruses et les stratagèmes que l'homme a *déployés*...

L'homme a *déployé* des ruses et des stratagèmes...

Ce projectile liquide a *atteint* les mouches...

Les mouches que ce projectile liquide a *atteintes*..., etc., etc.

III. Acceptions différentes de : *déployer*, *vase* et *relief*.

IV. Règle gouvernant les verbes terminés par *eler*, *eter*, et *yer* ; exceptions.

V. Accord des collectifs : nombre de poissons, une masse, etc. ; application dans des exemples.

M. MÉTRAL.

ARITHMÉTIQUE

Calcul du temps.

(Suite.)

DIVISION (ORAL)

1. 4 ans : 8 = [6 mois]. — 3 j. : 9 = [8 h.]. — 3 h. : 4 = [45 min.]. — 2 min. : 15 = [8 sec.].

2. 3 ans : 9 mois = [4]. — 4 j. : 8 h. = [12]. — 6 h. : 40 min. = [9]. — 10 min. : 12 sec. = [50].

3. 5 ans : 4 = [1 an 3 mois]. — 10 j. : 3 = [3 j. 8 h.]. — 9 h. : 6 = [1 h. 30 min.]. — 28 min. : 12 = [2 min. 20 sec.].

4. 7 ans : 3 mois = [28]. — 5 j. : 4 h. = [30]. — 8 h. : 30 min. = [12]. — 10 min. : 15 sec. = [40].

5. 2 ans 11 mois : 7 = [5 mois]. — 2 j. 12 h. : 3 = [20 h.]. — 4 h. 10 min. : 5 = [50 min.]. — 3 min. 45 sec. : 9 = [25 sec.].

6. 5 ans 10 mois : 10 mois = [7]. — 2 j. 15 h. : 7 h. = [9]. — 3 h. 20 min. : 40 min. = [5]. — 4 min. 10 sec. : 25 sec. = [10].

7. 7 ans 1 mois : 5 = [1 an 5 mois]. — 8 j. 4 h. : 7 = [1 j. 4 h.] — 13 h. 20 min. : 4 = [3 h. 20 min.] — 26 min. 15 sec. : 5 = [5 min. 15 sec.].

8. 8 ans 4 mois : 5 mois = [20]. — 6 j. 6 h. : 10 h. = [15]. — 7 h. 30 min. : 5 min. = [90]. — 8 min. 20 sec. : 20 sec. = [25].

9. 8 ans 4 mois : 2 ans 1 mois = [4]. — 3 j. 18 h. : 1 j. 6 h. = [3]. — 9 h. 20 min. : 1 h. 10 min. = [8]. — 10 min. 30 sec. : 1 min. 30 sec. = [7].

10. Pour parcourir un km., il faut à un cheval : a) au pas 15 min. ; b) au trot modéré, $\frac{1}{2}$ de ce temps [7 min. 30 sec.] ; c) au galop, $\frac{1}{4}$ de ce temps [3 min. 45 sec.] ; d) au trot accéléré, $\frac{1}{10}$ de ce temps [1 min. 30 sec.] — e) au galop accéléré, $\frac{1}{20}$ de ce temps [45 sec.] Combien ?

11. a) Un garçon a 10 ans, sa sœur a 8 mois [15] ; b) une fille a 6 ans 8 mois,

son frère a 1 an 8 mois [4]; c) un jeune homme a 20 ans, sa sœur a 3 ans 4 mois [6]; d) une jeune fille a 20 ans 10 mois, son frère a 4 ans 2 mois [5]. Combien de fois l'aîné de ces enfants est-il plus âgé que son frère ou sa sœur ?

12. Pour une traversée, un vaisseau à voiles emploie : a) 30 j. ; un paquebot met $\frac{1}{4}$ de ce temps [7 j. 12 h.] ; b) 19 j. 18 h. ; un paquebot met $\frac{1}{3}$ de ce temps [6 j. 14 h.] ; c) 15 j. 16 h. ; un paquebot met $\frac{1}{2}$ de ce temps [7 j. 20 h.] ; d) 26 j. 3 h. ; un paquebot met $\frac{1}{3}$ de ce temps [8 j. 17 h.] Combien ?

13. Pour parcourir : a) 10 km., un camion met 3 h. 30 min. [21 min.] — b) 20 km., un piéton met 4 h. [12 min.]. — c) 12 km., une diligence met 1 h. 12 min. [6 min.]. — d) 3 km., un train met 2 min. 45 sec. [55 sec.]. Combien pour 1 km. ?

DIVISION (ÉCRIT)

a) *Mesurage.*

1. 4512 mois = ? ans [376 ans].
2. 8580 sem. = ? ans [165 ans].
3. 2184 j. = ? sem. [312 sem.].
4. 8760 h. = ? jours [365 j.].
5. 1440 min. = ? heures [24 h.].
6. 2700 sec. = min. [45 min.].
7. 2738 mois = ? ans et mois [228 ans 2 mois].
8. 1000 sem. = ? ans et sem. [19 ans 12 sem.].
9. 4035 j. = ? sem. et j. [576 sem. 3 j.].
10. 6347 h. = ? j. et h. [264 j. 11 h.].
11. 1350 min. = ? h. et min. [22 h. 30 min.].
12. 3215 sec. = ? min. et sec. [53 min. 35 sec.].

13. Une fille a brodé un tapis en 36 heures en y consacrant 45 minutes par jour. Combien de jours y a-t-elle travaillé ? [48 jours.]

14. Un ouvrier mettra 504 heures pour faire un ouvrage. Combien mettra-t-il de jours s'il travaille chaque jour : a) 12 heures ; b) 9 heures ? [a) 42 jours ; b) 56 jours.]

b) *Partage.*

1. $\frac{1}{3}$ de 89 ans 6 mois = [29 ans 10 mois].
2. $\frac{1}{7}$ de 93 ans 43 semaines = [13 ans 21 semaines].
3. $\frac{1}{6}$ de 50 semaines 4 jours = [8 semaines 3 jours].
4. $\frac{1}{9}$ de 29 jours 6 heures = [3 jours 6 heures].
5. $\frac{1}{5}$ de 19 heures 40 minutes = [3 heures 56 minutes].
6. $\frac{1}{8}$ de 53 minutes 44 secondes = [6 minutes 43 secondes].

7. Un ouvrier creuse un fossé en 8 semaines 4 jours. Combien de temps aurait-il fallu à : a) 4 ouvriers ; b) 13 ouvriers ? [a) 2 semaines 1 jour ; b) 4 jours.]

8. Pour bêcher un jardin, un jardinier met 21 heures. Combien faudrait-il d'heures, s'ils travaillent ensemble à : a) 2 jardiniers ; b) 5 jardiniers ? [a) 10 heures 30 minutes ; b) 4 heures 12 minutes.]

9. Un employé a 2700 fr. de traitement annuel. Que gagne-t-il : a) en 6 mois ; b) en 4 mois ; c) en 7 mois ; d) en 11 mois ? [a) 1350 fr. ; b) 900 fr. ; c) 1575 fr. ; d) 2475 fr.]

10. Un élève consacre chaque soir 35 minutes à la préparation de ses tâches. Combien y consacre-t-il de temps par semaine ? [3 heures 30 minutes.]

11. Un employé a 3000 fr. de traitement annuel. Quel est son traitement :
a) par semestre ; b) par trimestre ; c) par mois ? [a) 1500 fr. ; b) 750 fr. ;
c) 250 fr.]

RÉCAPITULATION (ORAL)

1. Un train devrait arriver à : a) 6 h. 25 min. ; il arrive avec un retard de 27 min. [6 h. 52 min.] ; b) 3 h. 48 min. ; il arrive avec un retard de 30 min. [4 h. 18 min.] ; c) 9 h. 54 min. ; il arrive avec un retard de 15 min. [10 h. 9 min.] ; d) 11 h. 30 min. ; il arrive avec un retard de 1 h. 45 min. [1 heure 15 min.] A quelle heure ?

2. L'homme le plus âgé de notre village a : a) 99 ans 8 mois [4 mois] ; b) 93 ans 5 mois [6 ans 7 mois] ; c) 85 ans 7 mois [14 ans 5 mois] ; d) 89 ans 3 mois [10 ans 9 mois]. Combien devrait-il vivre encore pour avoir 100 ans ?

3. Une montre avance de : a) 9 sec. par heure ; de combien en 1 j. ? [3 min. 36 sec.] ; b) 20 sec. par heure ; de combien en 12 h. ? [4 min.] ; c) 45 sec. par jour ; de combien en 1 sem. ? [5 min. 15 sec.] ; d) 1 min. 30 sec. par jour ; de combien en 1 sem. ? [10 min. 30 sec.]

4. Un émigrant a fait un voyage de : a) 17 j., dont $\frac{1}{2}$ sur mer [8 j. 12 h.] ; b) 22 j. 3 h., dont $\frac{1}{3}$ sur mer [7 j. 9 h.] ; c) 20 j., dont $\frac{1}{8}$ sur mer [2 jours 12 h.] ; d) 30 j. 12 h., dont $\frac{1}{4}$ sur mer [7 j. 15 h.]. Combien de temps a-t-il voyagé sur terre ?

5. Un enfant est âgé de : a) 1 an 79 j. [444] ; b) 1 an 180 j. [545] ; c) 1 an 235 j. [600] ; d) 1 an 286 j. [651]. Combien de jours a-t-il déjà vécu ?

6. Un enfant fréquente l'école. a) degré inférieur, semestre d'été, 19 sem. de 28 h. [532] ; b) degré inférieur, semestre d'hiver, 21 sem. de 28 h. [588] ; c) degré supérieur, semestre d'été, 19 sem. de 33 h. [627] ; d) degré supérieur, semestre d'hiver, 21 sem. de 33 h. [693]. Combien cela fait-il d'heures pour chaque semestre.

7. Le pouls d'un adulte bat de 72 à 75 fois par minute. Combien par heure ? [4320 à 4500].

8. Le pouls d'un enfant bat de 90 à 95 fois par minute. Combien par heure ? [5400 à 5700].

9. Combien de jours un enfant a-t-il vécu lorsqu'il est âgé de : a) 2 ans ? [730] ; b) 5 ans ? [1825] ; c) 4 ans ? [1460] ; d) 10 ans ? [3650].

10. Une pendule ne frappe que les heures. Combien de coups frappe-t-elle par jour ? [158].

11. En combien de temps une pompe vide-t-elle un bassin de 18 hl., si elle pompe 15 l. par seconde ? [2 min.]

(Traduit par E. Buttet.)

J. STÖCKLIN.

RÉCITATION

Le rossignol aveugle.

A la suite d'un accident,

Un rossignol perdit la vue.

Malheureux, il chantait pourtant

Sur les tilleuls d'une avenue.

— Comment ? dit un merle, peux-tu

Faire entendre ces airs tout remplis d'allégresse ?

— Eh ! la musique a la vertu

De charmer encore ma tristesse.

(L. D.)

L. TOURNIER.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ARCHIVES CANTONALES

La consultation des documents déposés aux Archives cantonales a lieu au bureau de l'aide-archiviste, Cité-devant, n° 5. Les documents devront être demandés, avec indications suffisantes et exactes, quarante-huit heures à l'avance au Département de l'Instruction publique et des Cultes, II^{me} service.

Toute la correspondance concernant les archives cantonales doit être adressée au Département de l'Instruction publique et des Cultes, II^{me} service.

COURS COMPLÉMENTAIRES

L'indemnité due à MM. les régents qui ont donné ces cours (hiver 1904-1905) est payable aux recettes des districts.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 25 mars, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans le personnel enseignant de l'Université, à savoir :

M. Paul Rambert, président du Tribunal de Lausanne, en qualité de professeur extraordinaire de droit civil et de procédure civile à la Faculté de droit ;

M. Charles Bonjour, architecte, à Lausanne, en qualité de professeur extraordinaire d'architecture à l'Ecole d'ingénieurs ;

M. Henri Narbel, comme professeur extraordinaire d'exégèse du Nouveau Testament à la Faculté de théologie.

Le même jour, le Conseil d'Etat a conféré à M. Louis Grenier, juge cantonal, le titre de professeur honoraire à l'Université de Lausanne.

Le même jour encore, le Conseil d'Etat a nommé Mlle Julia Puenzieux, en qualité de maîtresse de la classe préparatoire mixte nouvellement créée au Collège de Montreux.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

G. MEYER, instituteur d'école secondaire à **Dussnang** (Thurgovie), recevait en pension un garçon de 13 à 16 ans, désirant fréquenter les écoles. Vie de famille.



✻ Au Vêtement Moderne ✻

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnetts

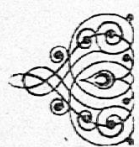
Vêtements de cérémonie, Complots pour Velocemans et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

== Pèlerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie ==

VÊTEMENTS SUR MESURE

Les
MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

*Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre*
SINGER

Paielements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

PU PITRES HYGIENIQUES

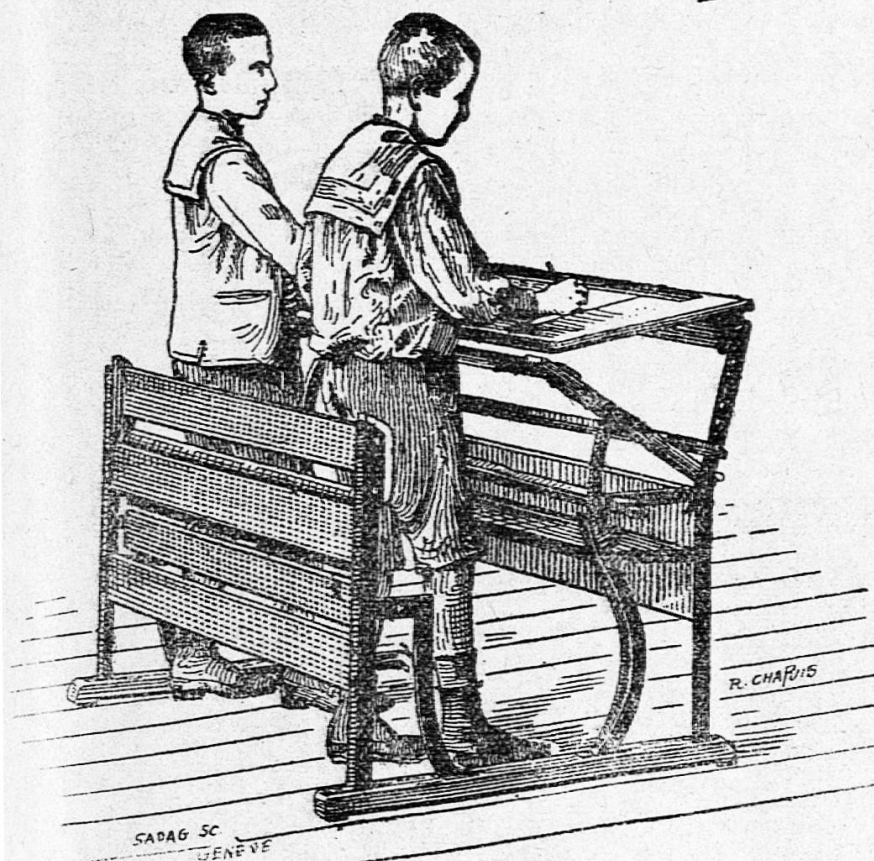
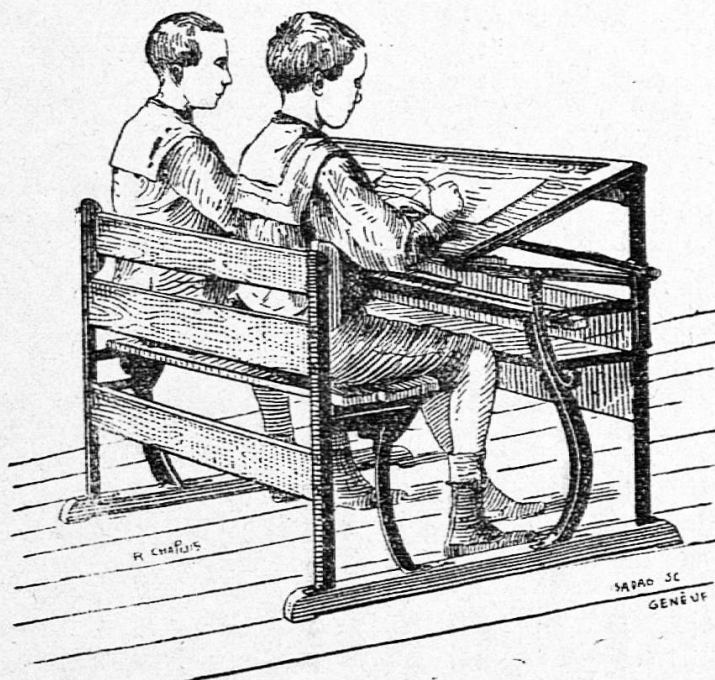
A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.

Grand Quai, 32.

Brevet + 31179 — Modèles déposés.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
ou chaise 47 fr. 50

Modèle 15 A simplifié, à
42 fr 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



L'Orphéoniste

Nouvel Harmonium portatif

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé : un **harmonium transportable**, de dimensions restreintes, et conservant malgré tout son caractère. **L'Orphéoniste**, quoique d'un prix bien modeste joint encore à ces qualités celles d'être solide et de posséder un son des plus agréables, noble et doux, et cependant puissant.

Il est d'une utilité incontestable par exemple pour le Missionnaire, l'Évangéliste et devient indispensable aux Sociétés Chorales, ainsi qu'aux petits Orchestres. C'est aussi l'ami du Débutant.

Dimensions :

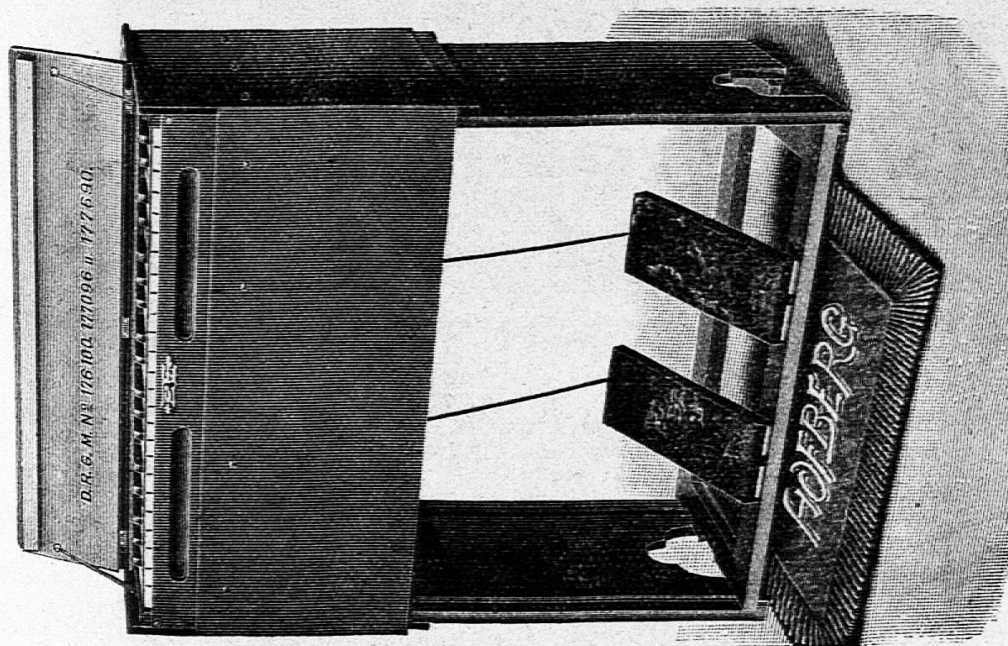
Ouvert : hauteur 77cm, longueur 64cm, larg. 30cm. — Fermé : 34 × 64 × 30cm.

L'ORPHEONISTE a 1 jeu {8', 3 1/2 octaves mi-la, 42 touches, et ne coûte que **Fr. 98.**—}

POTISCH FRÈRES

Facteurs de Pianos et Harmoniums à LAUSANNE

— Succursale à VEVEY —



Plié et fermé, cet Harmonium représente une malle portée au moyen d'une poignée en cuir placée derrière l'instrument. Poids 13 kg.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI^{me} ANNÉE — N° 15.



LAUSANNE — 15 avril 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIG·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : F. Meyer, St-Prex (intérim).

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Bosier , William, prof.,	Petit-Lancy.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grossurin , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.		
Jura Bernois.		Vaud.	
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	MM. Meyer , F., inst.,	St-Prex.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Cloux , J., inst.,	Lausanne.
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise.
Mœckli , Th., inst.,	Neuveville.	Dériaz , J., inst.,	Baulmes.
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Magnenat , J., inst.,	Oron.
		Guidoux , E., inst.,	Pailly.
		Guignard , H., inst.,	Veytaux.
		Failetta , C., inst.,	Arzier.
		Briod , E., inst.,	Lausanne.
		Visinand , E., inst.,	La Rippe.
		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
Neuchâtel.		Tessin.	
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Latour , L., inspect.,	Corcelles.		
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.		
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.		
Rusillon , L., inst.,	Couvet.		
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.		

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. D. Vincent , Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.	MM. Charvoz , A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries.
Rosier , W., prof., président,	Petit-Lancy.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Lagotalla , F., rég. second., vice-président,	La Plaine, Genève.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

VICTOR PASCHE, ÉDITEUR

Cité, 20, Genève

LESCAZE, A. **Premières leçons intuitives d'allemand**, troisième édition.

75 c.

Manuel pratique de langue allemande, 1^{re} partie, 5^{me} édition.

(Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896).

1 fr. 50

Manuel pratique de langue allemande, 2^{me} partie, troisième édition.

3 fr.

Lehrbuch, 1^{re} partie.

1 fr. 40

CORBAZ, A. **Exercices et problèmes d'arithmétique.**

1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans).

70 c.

» livre du maître.

1 fr.

2^{me} série (élèves de 9 à 11 ans).

90 c.

» livre du maître.

1 fr. 40

3^{me} série (élèves de 11 à 13 ans).

1 fr. 20

» livre du maître.

1 fr. 80

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.

1 fr. 50

Solutionnaire de géométrie.

50 c.

DUCHOSAL, M. **Notions élémentaires d'instruction civique.**

60 c.

PITTARD, Eug., prof. **Premiers éléments d'histoire naturelle**, 2^{me} édition.

2 fr. 75

CHARREY, A. **Livre de lecture.**

1 fr. 80

ROULLIER-LEUBA, prof. **Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris**, (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché

2 fr. 50

PLUD'HUN, W. **Parlons français**. 13^{me} mille.

1 fr.

Livres universitaires. (Envoi franco du catalogue).



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Pâques 1905

Prières et lectures bibliques à l'usage des familles. Recueil publié sous les auspices du Colloque des pasteurs nationaux de la Suisse romande. In-8°, de 216 pages. Reliures de 2 fr. à 8 fr.

Psautiers à l'usage de l'Eglise nationale. — Psaumes et cantiques à l'usage de l'Eglise libre. — Bibles. — Pains quotidiens. — Ouvrages d'édification et de littérature générale en tous genres.

—>>> Reliures soignées <<<

Envoi à l'examen sur demande



P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

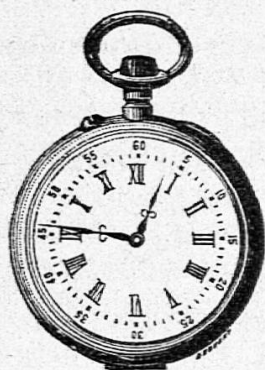
DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE



CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.

KAISER & C^o, BERNE

MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers
pour Ecoles.

ARDOISES, TABLEAUX NOIRS

Encres, Encriers

PLUMES D'ACIER, CRAYONS

ARTICLES

POUR LA

PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.



Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition**. La famille, l'école, la maison et ses alentours; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Editeurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des tableaux d'intuition de F.-E. Wachsmuth, Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinhow & Söhne, Dresde** et **F. Schreiber, Esslingen**. *Dépôt en gros des tableaux: Haezel, Vienne et Lutz, Stuttgart.* — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

Collection des corps géométriques prévus pour l'enseignement obligatoire.

Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.

Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.

Nombreuses récompenses ❖ Premières qualités ❖ Prix très avantageux.

Spécialité d'articles scolaires